

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur formation professionnelle
tenue au Centre de services de Saint-Félicien
le 12 octobre 2017 à 9 h sous la présidence de Nadia Tremblay**

1. MOT DE BIENVENUE

Nadia Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

Nadia Tremblay, Audrey Piquette, Nick St-Pierre, Patrice Boivin, France Lapierre, François Ouellet et Mario Simard.

ABSENCE : Sylvain Boutin

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Nick St-Pierre propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 MAI 2017

Audrey Piquette propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2017.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 MAI 2017

Aucun suivi n'est fait.

6. TEMPS MOYEN

Audrey Piquette dépose le calcul du temps moyen (joint au présent procès-verbal) pour l'année scolaire 2016-2017.

7. LISTE DES HEURES TRAVAILLÉES

Audrey Piquette dépose la liste des heures travaillées (jointe au présent procès-verbal) pour l'année scolaire 2016-2017.

8. DÉPÔT DE LA LISTE D'ANCIENNETÉ

Audrey Piquette dépose la liste d'ancienneté au 30 juin 2017 (jointe au présent procès-verbal).

9. DÉPÔT DE LA LISTE DE RAPPEL

Audrey Piquette dépose la liste de rappel au 30 juin 2017 (jointe au présent procès-verbal) et en fait la présentation.

10. DÉPÔT DES TÂCHES ET HORAIRES 2016-2017

Audrey Piquette dépose les tâches et horaires 2017-2018 (jointes au présent procès-verbal) et en fait la présentation.

11. PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ 2016-2017

Audrey Piquette dépose le perfectionnement conventionné 2015-2016 (joint au présent procès-verbal) et en fait la présentation.

12. PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ 2017-2018

Audrey Piquette dépose le perfectionnement conventionné 2017-2018 (joint au présent procès-verbal) et en fait la présentation. Étant donné la modification de l'acte

d'établissement au 1^{er} juillet 2017 en un seul centre de formation professionnelle, les montants alloués au budget de perfectionnement du centre de Dolbeau-Mistassini et de Roberval seront fusionnés et le suivi des sommes sera fait au CPEE.

13. VARIA

13.1 Ententes 180 et 190 jours

Pour l'année scolaire 2017-2018, les deux parties conviennent de renouveler l'entente « Calendrier 180 et 190 jours » pour les quatre (4) DEP suivants :

Calendrier de 180 jours : DEP en abattage et façonnage des bois
DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière.

Calendrier de 190 jours : DEP en aménagement de la forêt
DEP en travail sylvicole.

13.2 Prêts et emprunts de carte

La partie patronale énumère la liste des prêts et emprunts de cartes possibles pour l'année scolaire 2017-2018.

Emprunts de cartes :

Assistance à la personne en établissement de santé	CS du Lac-Saint-Jean
Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé	CS des Rives-du-Saguenay

Prêts de cartes :

Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	CS de la Côte-du-Sud
Abattage et façonnage des bois	CS de la Côte-du-Sud

13.3 Horaire voirie forestière

La partie patronale propose à la partie syndicale une compensation dans la tâche complémentaire afin d'offrir un horaire d'enseignement la fin de semaine pour le DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière. Après discussion, la partie syndicale refuse la proposition patronale considérant celle-ci comme non-avantageuse et mentionne qu'elle entend faire respecter l'horaire de travail du lundi au vendredi comme le prévoit à la clause 8-5.01 de la convention collective.

14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 7 mai 2018 à 13 h 30 au centre de services de Saint-Félicien.

15. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 07.